



Conseil d'établissement
Procès-verbal
Réunion du 21 septembre 2022- 17 h

Étaient présents et présentes :

Odette Laurin – personnel de soutien
Leslie-Anne Barber – CISSSO
Mathieu Papin - enseignant
Magguy Plantier – personnel professionnel
Jean-Philippe Rollin – élève en soudage-montage
Mario Viens – organisme socio-communautaire
Sylvain Rivest – directeur
Amal Lakhssassi – organisme socio-communautaire

Absences :

Eric Bernatchez – représentant d'entreprise
Catherine Louis-Seize – enseignante

M. Viens souhaite la bienvenue et se dit heureux de retrouver tous les membres en présentiel.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Viens fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils désirent y apporter des modifications.

résolution
21-22-021

M. Viens propose d'adopter l'ordre du jour et il est appuyé par Mme Louis-Seize.

Adoptée à l'unanimité

2. Vérification du quorum

M. Viens procède à la vérification du quorum et à l'ouverture de la séance, il est 17 h 04.

3. Adoption du procès-verbal du 13 avril 2022

M. Viens demande si tous les membres ont pris connaissance du document et s'il y a des modifications à y apporter.

M. Bernatchez souligne une correction à apporter au point 6.2 – modifier 18 avril par 18 mai.

résolution
21-22-022

M. Bernatchez propose d'adopter le procès-verbal incluant la correction et il est appuyé par M. Papin.

Adoptée à l'unanimité

4. Suivi du procès-verbal

M. Rivest mentionne que le projet de stage à Val d'Or s'est très bien déroulé. Très belle expérience de fin de formation pour les élèves. De plus, une conférencière a fait une présentation sur le sujet.

Mme Lessard avoue être impressionnée par le projet et désire en féliciter les organisateurs. M. Rivest mentionne que c'est l'initiative de 2 enseignants (Mme Bédard et M. Guénette). Nous avons obtenu des allocations ministérielles pour réaliser le projet, car la pandémie nous a empêché de faire des levées de fond. Ce projet sera renouvelé si on obtient à nouveau du financement.

M. Bernatchez demande quelles ont été les répercussions de ce projet.

M. Rivest cite en exemple le témoignage d'une étudiante internationale qui a parlé de son intégration à son arrivée par rapport à la réalité autochtone. Elle s'est sentie privilégiée dans son environnement.

M. Rivest informe les membres que l'activité de partenariat-réseautage a eu lieu le 18 mai dernier. Dans le but de promouvoir le programme de Télécommunications, des entreprises régionales sont venues rencontrer des candidats potentiels afin de leur parler de leur entreprise, des différentes facettes et les avantages du métier. De plus, un enseignant du domaine a fait une présentation et une tournée des installations. Services Québec était également présent pour parler des possibilités de financement des élèves pour suivre la formation. M. Rivest mentionne que le Centre compte à ce jour 16 inscriptions pour le programme débutant au mois d'août 2022.

M. Rivest mentionne que les horaires en santé étant terminés, il est en mesure d'annoncer les besoins en enseignement. Des entrevues ont eu lieu la semaine

dernière. Sur les 10 candidats reçus, seulement 2 personnes sont prêtes à effectuer une tâche pleine. M. Rivest travaille en étroite collaboration avec le CISSSO afin de trouver des pistes de solution. Mme Fillion du CISSSO est prête à nous appuyer dans notre démarche de recrutement. 20 bourses supplémentaires seront octroyées par le Ministère, aux élèves du programme de SASI accélérée débutant à l'automne prochain.

Mme Lessard mentionne que le CISSSO fait pression auprès de sa direction générale pour libérer des employés sans pénalité pour l'enseignement en Santé.

M. Viens mentionne qu'une dérogation devrait être voté afin que le personnel puisse garder leur prime même s'il quitte leur établissement pour venir enseigner.

M. Rivest que la pandémie et la publicité engendrée par le manque de personnel dans les soins de santé a fait bondir les inscriptions. Il y a une bonne rétention dans les groupes déjà en place. Cependant, le problème demeure le recrutement de personnel.

Mme Louis-Seize mentionne qu'elle n'a pas eu de nouvelles concernant un possible changement des règles sanitaires en laboratoire.

5. Mot des élèves

M. Vanier informe les membres qu'un tournoi de soccer est en cours à l'immeuble Asticou. La finale aura lieu demain avec une remise de trophée pour l'équipe gagnante.

M. Rivest fait une présentation sur écran de la page Facebook du centre. Il fait un survol rapide des activités qui ont eu lieu dans les deux immeubles au cours de l'année scolaire.

M. Rivest termine en mentionnant qu'il a mandaté Mme Gougeon de mettre sur pied encore plus d'activités pour l'an prochain si la situation épidémiologique le permet.

6. Mot du directeur

6.1 Covid-19 (allègements)

M. Rivest mentionne que la Covid est encore bien présente en Outaouais. Il l'a lui-même contracté la semaine dernière. On doit rappeler aux élèves les mesures sanitaires à respecter. On croise les doigts pour la prochaine année scolaire.



6.2 Inscriptions 22-23

M. Rivest mentionne que les inscriptions vont bien. Il ajoute qu'en Outaouais, il y a une légère baisse d'inscriptions en secrétariat-comptabilité. Il rappelle que c'est un programme à entrées continues.

Les programmes de Briquetage et de Carrelage devraient se remplir d'ici le mois d'août.

M. Rivest informe les membres que, lorsqu'il a assisté à un colloque il y a quelques semaines, il a rencontré des directions de la Beauce et de Trois-Rivières. Ils l'ont informé qu'ils avaient également un problème de recrutement d'élèves dans le programme de Carrosserie. Ils ont remanié l'horaire pour permettre la formation en alternance-travail-études. Depuis sa mise en place, ils ont maintenant des listes d'attente dans ce programme. Alors M. Rivest envisage d'offrir cette alternative dès l'an prochain pour Carrosserie et d'autres programmes pourraient s'ajouter.

Mme Plantier demande à M. Rivest de présenter le nouveau projet pour Secrétariat-Comptabilité. M. Rivest mentionne que toute l'équipe a réfléchi sur des façons de se renouveler. Ils offriront aux anciens élèves de perfectionner leur acquis en suivant des cours à distance.

M. Rivest informe les membres qu'une cohorte supplémentaire en Mécanique automobile a été ajoutée à la programmation pour l'an prochain.

M. Rivest présente le tableau des inscriptions et en explique les particularités.

M. Rivest termine en informant les membres que, cette année, le Centre a dépassé les prévisions d'ETP qui avaient été prévues. Afin d'être en mesure de prévoir les besoins futurs, il a demandé au Centre de services scolaire si des projections de clientèle ont été effectuées afin de prévoir une possibilité d'agrandissement.

6.3 Ressources humaines

M. Rivest mentionne que le défi en ressources humaines demeure le recrutement de personnel enseignant et autre. Il mentionne les prochains départs à la retraite de Guy Bédard (santé) et de Gabriel Mongo (électricité). Un enseignant d'électricité a mis fin à son contrat afin de retourner sur les chantiers. Le magasinier en Carrosserie/soudage nous quitte sous peu pour une réorientation de carrière.



M.V.

Il termine en mentionnant que la prochaine rentrée sera remplie de nombreux défis à relever.

6.4 Intérêt des membres pour le CE 22-23

M. Rivest s'informe auprès des membres du Conseil de leur intérêt à prolonger leur mandat au sein du CE.

Les membres ont accepté la prolongation de mandat, sauf pour M. Vanier qui terminera bientôt sa formation en mécanique automobile.

Mme Lessard informe les membres qu'elle ne fera peut-être pas partie du Conseil l'an prochain, mais que le CISSSO va déléguer un autre membre de son personnel pour ce faire.

M. Rivest désire remercier M. Vanier pour sa participation au Conseil d'établissement. Sa présence a permis aux membres de connaître le point de vue des élèves dans le centre.

M. Rivest désire remercier également M. Viens qui en est à sa 10^e année comme président du CE. Il termine en ajoutant qu'il est facile de travailler avec une équipe dynamique et pro-active.

7. Dossiers pour adoption

7.1 Rapport annuel du CE 21-22

M. Rivest présente le rapport annuel du Centre. Ce rapport brosse le portrait de l'année du Centre. Il en fait un survol.

résolution
21-22-023

Mme Louis-Seize propose l'adoption du rapport annuel et elle est appuyée par Mme Plantier.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Calendrier des rencontres 22-23

M. Rivest présente des dates cibles pour les rencontres du CE en 2022-2023

résolution
21-22-024

M. Papin propose l'adoption du Calendrier des rencontres et il est appuyé par M. Viens.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Budget du CFPPO 22-23

M. Rivest présente le budget et en décrit les grandes lignes. Il ajoute qu'il demeure très conservateur dans ses prévisions, car il préfère avoir des surplus à distribuer en fin d'année aux départements que des coupures à effectuer.

Il informe les membres que le Centre va procéder à une location de local sur la rue Vanier afin d'y localiser les cours de CCQ et d'échafaudage.

résolution
21-22-025

M. Viens propose l'adoption du budget et il est appuyé par M. Bernatchez.

Adoptée à l'unanimité

8. Dossiers pour information

8.1 Déménagement FGA – Immeuble Vision-Avenir

M. Rivest informe les membres que nous allons récupérer des locaux à l'immeuble Vision-Avenir en raison du déménagement de la formation générale aux adultes. Il mentionne que le problème de manque d'espace sera réglé avec ce déménagement. Les ouvriers vont travailler d'arrache-pied pour aménager ces locaux pour la rentrée.

9. Correspondance

9.1 Le Saviez-vous!

M. Rivest présente le document d'information.

10. Varia

Aucun.

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 21 septembre 2022.

12. Levée de l'assemblée

résolution
21-22-026

Mme Lessard propose la levée de l'assemblée et elle est appuyée par Mme Louis-Seize. Il est 18 h 30.

Adoptée à l'unanimité



Sylvain Rivest
Directeur



Mario Viens
Président

